

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM
de Monistrol-sur-Loire**

Séance du 12 décembre 2024

Nombre Membres

En exercice : **18**Présents :**8 Titulaires****2 Suppléants**Pouvoirs :**2**Votants :**12 Pour****0 Contre****0 Abstention****L'an deux mil vingt-quatre et le douze décembre**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Frédéric GIRODET, THIOLLIERE Paul (suppléant), Frédéric GIMBERT, TAFIN Yves (suppléant).

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Daniel FAVIER a donné pouvoir à Eric DUBOUCHET
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT.

Absents : André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, David SALQUE-PRADIER Denis THOUMY, Didier PINOT, Elisabeth ROYON, Laurent DUPLOMB, Michel CHAPUIS

Date de la convocation :
2 Décembre 2024**Délibération n°
2024.12.63****DECISION MODIFICATIVE N°3 – BP 2024**

Monsieur Le Président soumet au Comité Syndical la proposition de décision modificative n°3 pour l'exercice 2024 tenant compte d'une part de l'activité, des modifications prévisibles et éventuelles et d'autre part des charges connues au jour de la mise en place de ce document.

En effet, dans le cadre du GAC pour le tri de la collecte sélective, la SEM (Saint Etienne Métropole) doit demander le remboursement des emprunts effectués pour la construction du centre de tri à Firminy (179 523,46 +293,14 environ).

Après échange avec les différents acteurs, il a été convenu que ce remboursement se ferait comme une subvention d'équipement. Or, il avait été prévu en section de fonctionnement dans le budget de l'exercice 2024.

De même pour le même marché des pénalités de retard de livraison de l'infrastructure et de non-respect de certains résultats de tri vont être émis.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **OUI** l'exposé du Président
- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative n°3 pour l'exercice 2024 et dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap	Libellé	BP 2024 après DM 2	DM n° 3	BP 2024 APRES DM n°3	Chap	Libellé	BP 2024 après DM 2	DM n° 3	BP 2024 APRES DM n°3
011	OR Charges à caractère général	13 554 634,49 €	-166 500,00 €	13 388 134,49 €	013	OR Atténuation de charges	13 000,00 €		13 000,00 €
012	OR Charges de personnel	716 409,00 €		716 409,00 €	070	OR Produits des services	3 720 524,00 €		3 720 524,00 €
014	OR Atténuation de produits	0,00 €		0,00 €	078	OR Reprises sur amortissement et provision	18 000,00 €		18 000,00 €
65	OR Autres charges de gestion courante	465 315,00 €		465 315,00 €	074	OR Dotations et participation	12 128 629,09 €		12 128 629,09 €
66	OR Charges financières	226 164,87 €		226 164,87 €	075	OR Autres produits de gestion courante	125 380,00 €		140 380,00 €
67	OR Charges exceptionnelles	2 000,00 €		2 000,00 €	076	OR Produits financiers	76,00 €		76,00 €
68	OR Provisions	0,00 €		0,00 €	077	OR Produits exceptionnels	39 798,86 €		39 798,86 €
042	OOB Opération d'ordre de transfert entre sections	689 325,54 €		689 325,54 €	042	OOB Opération d'ordre de transfert entre sections			0,00 €
002	OOB Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (si-)				002	OOB Solde d'exécution de la SF reporté (si+)	78 440,95 €		78 440,95 €
022	OOB Dépenses imprévus								
023	OOB Virement à la section d'investissement	470 000,00 €	181 500,00 €	651 500,00 €					
	TOTAL	16 123 848,90 €	15 000,00 €	16 138 848,90 €		TOTAL	16 123 848,90 €	15 000,00 €	16 138 848,90 €
INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chap	Libellé	BP 2024 après DM 2	DM n° 3	BP 2024 APRES DM n°3	Chap	Libellé	BP 2024 après DM 2	DM n° 3	BP 2024 APRES DM n°3
10	OR Dotations, fonds divers et réserves			0,00 €	10	OR Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €		0,00 €
16	OR Emprunts et dettes assimilées	874 360,16 €		874 360,16 €	13	OR Subventions d'équipement reçues	235 000,00 €		235 000,00 €
20	OR Immobilisations incorporelle	180 000,00 €		180 000,00 €	16	OR Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €		500 000,00 €
204	OR Subventions d'équipement versées	0,00 €	181 500,00 €	181 500,00 €	27	OR Autres immobilisations financières	21 191,00 €		21 191,00 €
21	OR Immobilisations corporelles	270 300,00 €		270 300,00 €					
23	OR Immobilisations en cours	1 474 535,46 €		1 474 535,46 €					
26	OR Participations et créances rattachés à part*	0,00 €		0,00 €					
27	OR Autres immobilisations financières	0,00 €		0,00 €					
45	Opération pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €	45	Opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €
040	OOB Opération d'ordre de transfert entre sections	22 578,86 €		22 578,86 €	040	OOB Opération d'ordre de transfert entre sections	689 325,54 €		689 325,54 €
041	OOB Opérations patrimoniales	400 000,00 €		400 000,00 €	041	OOB Opérations patrimoniales	400 000,00 €		400 000,00 €
001	OOB Solde d'exécution de la SI reporté (si-)	0,00 €		0,00 €	001	OOB Solde d'exécution de la SI reporté (si+)	906 257,94 €		906 257,94 €
020	OOB Dépenses imprévus	0,00 €		0,00 €	021	OOB Virement de la section de fonctionnement	470 000,00 €		651 500,00 €
					024	OOB Produit des cessions d'immo.	0,00 €		0,00 €
	TOTAL	3 221 774,48 €	181 500,00 €	3 403 274,48 €		TOTAL	3 221 774,48 €	181 500,00 €	3 403 274,48 €

- **CHARGE** le Président de son exécution

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président


Jean-Paul LYONNET